Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Futur Musée des Beaux-Arts

La commission parlementaire chargée d'examiner la demande de crédit d'étude de Fr. 500'000 pour le projet de futur Musée des Beaux-Arts a tenu ce jour sa première séance à l'issue de laquelle elle a unanimement décidé d'entrer en matière.

Elle a enregistré les engagements que lui a transmis la Fondation pour la création d'un nouveau Musée des Beaux-Arts* : la Fondation Leenaards, la Fondation Famille Sandoz, le Centre Patronal et un groupe d'entreprises lié à la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie contribueront, à la suite de l'Etat de Vaud, au financement du crédit d'étude pour un égal montant de Fr. 500'000. La Ville de Lausanne apportera quant à elle un montant de Fr. 50'000.

*La Fondation pour la création d'un nouveau Musée des Beaux-Arts, présidée par Me Georges Muller, rassemble des représentants de l'Etat de Vaud, de la Ville de Lausanne, de l'Association des amis du Musée des Beaux-Arts, des collectionneurs et des organismes et fondations précités.

La commission parlementaire a pris note de la réalisation de l'objectif de co-financement de l'étude qui ramène la part du canton à un peu moins de la moitié d'un montant total de Fr. 1'050'000.

Enrichissement des collections

La commission parlementaire a enregistré les engagements que lui a transmis la Fondation pour la création d'un nouveau Musée des Beaux-Arts : la Fondation Jean et Suzanne Planque ainsi que deux collectionneurs privés seraient prêts à déposer ou à donner leur collection au futur musée des Beaux-Arts. Outre l'intérêt artistique exceptionnel de ces trois collections, leur valeur est estimée à un montant compris dans une fourchette de cent à cent cinquante millions de francs.

Participation au financement des futurs investissements

La commission parlementaire a enregistré l'engagement de la Fondation Leenaards que lui a transmis la Fondation pour la création d'un nouveau Musée des Beaux-Arts. Le Comité de direction de la Fondation Leenaards a pris la décision de consacrer un montant de dix à quinze millions de francs à la réalisation du futur musée des Beaux-Arts, sur la base du projet qui lui sera présenté en temps voulu.

La commission parlementaire poursuivra ses travaux le mercredi 25 septembre.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 04 septembre 2002

Eric Golaz, président de la commission parlementaire, 078 / 671.17.21, Me Georges Muller, président de la Fondation pour la création d'un nouveau Musée des Beaux-Arts, 021 321.45.32, Yves Aupetitallot, directeur du musée des Beaux-Arts, 0033 6 08289060